

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LE CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC CONCLUT UNE ENTENTE DE COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC (APCHQ)

Montréal, le 29 juin 2020 – C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le [Centre de transfert d'entreprise du Québec \(CTEQ\)](#) annonce la signature d'une entente de collaboration avec [l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec \(APCHQ\)](#). Cette annonce vient renforcer la coopération entre les deux organisations qui souhaitent joindre leurs efforts pour soutenir les membres de l'APCHQ concernés par la reprise ou le transfert d'entreprise.

Ensemble, le CTEQ et l'APCHQ s'engagent à mettre leur expertise professionnelle respective au service des entrepreneurs de la construction, afin de non seulement les sensibiliser au transfert d'entreprise, mais également de les épauler dans leur démarche.

« Après la signature d'ententes similaires avec deux corporations de professionnels de la construction l'an dernier, il devenait tout naturel pour le CTEQ de s'associer à l'APCHQ. On parle ici de 18 000 entrepreneurs et partenaires en construction et en rénovation de partout au Québec qui maintenant aurons un accès direct aux services du CTEQ », a indiqué M. Vincent Lecorne, PDG du CTEQ.

« La pérennité des entreprises de nos membres passe incontestablement par la relève, c'est pourquoi la collaboration avec le CTEQ marque une étape importante pour notre association, et plus largement pour l'avenir de notre industrie » a indiqué Luc Bélanger, président-directeur général de l'APCHQ.

À propos du CTEQ

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants et du transfert d'entreprise. Le CTEQ mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec. Le CTEQ est soutenu financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation qui lui a spécifiquement confié le mandat de sensibiliser, d'informer, de coordonner, de mailler et référer les entrepreneurs dans leur processus de transfert et reprise d'entreprises.

À propos de L'APCHQ

Fondée en 1961, l'APCHQ est un organisme privé à but non lucratif qui a pour mission de faire valoir et développer le professionnalisme de ses 18 000 entreprises membres réunies au sein de 14 associations régionales. Grâce à son offre de services techniques, juridiques, administratifs et de formation ainsi qu'à ses interventions gouvernementales et publiques, l'APCHQ contribue à ce que ses membres puissent accroître leurs compétences et évoluer dans un environnement hautement compétitif. En outre, à l'occasion du renouvellement des conventions collectives de l'industrie de la construction, l'APCHQ a le mandat de négocier au nom de 15 000 employeurs du secteur résidentiel.

-30-

Pour plus d'information

Frédéric Beaumier, chargé de communication et marketing

Centre de transfert d'entreprise du Québec

1 844 200-2837

communication@ctequebec.com